



# LE CRESSIA'QUOI ?

---



---

JOURNAL D'INFORMATION DE LA  
COMMUNE DE CRESSIER FR  
PRINTEMPS-ÉTÉ 2022

## Conseil communal 2021 - 2026

**HUMAIR** David, Syndic  
Portable 079 422 11 95

**Dicastères**  
Administration générale, finances et impôts  
Information et communication  
Aménagement et énergie  
Ordre public, militaire

**BERSET** Jacques, Vice-Syndic  
Portable 079 213 15 34

**Dicastères**  
Routes et trafic régional  
Constructions  
Approvisionnement eau potable et  
Service technique des eaux  
Gestion des déchets

**COLAUTTI** Léo  
Portable 076 566 12 28

**Dicastères**  
Bâtiments  
Technique du bâtiment  
CAD  
Aménagement et énergie  
Sport

**GUBLER** Mélanie  
Portable 076 503 76 97

**Dicastères**  
Enseignement et formation  
Culture

**MATHYS** Beat  
Portable 079 606 23 90

**Dicastères**  
Protection des eaux  
Correction et endiguement

**PURRO** Jean-Pierre  
Portable 079 590 82 52

**Dicastères**  
Santé  
Affaires sociales  
Justice  
Protection juridique  
Cimetière

**SAHLI** Barbara  
Portable 079 751 95 17

**Dicastères**  
Agriculture  
Forêts  
Chemins AF  
Service défense incendie  
Protection civile et population

**Administration communale**  
Heures d'ouverture usuelles :

Route Gonzague de Reynold 35, CP 18, 1785 Cressier  
☎ 026 674 13 79      ✉ commune@cressier.ch  
Mardi 14h00 à 18h00 – Jeudi 14h00 à 17h00  
Vendredi 09h45 à 11h45  
*Période juillet – août, voir page 16*

## LE MOT DU SYNDIC

Chère Citoyenne, cher Citoyen de Cressier,

Après plus d'une année de législature, l'heure est venue de faire un bilan intermédiaire.

Beaucoup de choses se sont passées après deux longues années de pandémie. Nous avons gentiment, mais sûrement, pu revenir à la normalité et il a été bon de pouvoir à nouveau nous réunir dans diverses manifestations. J'ai personnellement eu beaucoup de plaisir à vous revoir, entre autres, lors des fêtes, des jubilés de nos sociétés, de la journée « coup de balai », du pique-nique organisé par la Jeunesse (que je remercie au passage), de l'accueil des nouveaux habitants ou spontanément lors de rencontres ici et là. Se revoir sans masque, de pouvoir à nouveau se serrer la main, a été comme une délivrance et je pense que chacun-e a apprécié cela à sa juste valeur.

Depuis le début de la législature, plusieurs gros chantiers ont été entrepris. Tout d'abord, il a fallu trouver une solution pour purifier notre eau. Le choix de la filtrer avec du charbon actif semble être une bonne option puisque, depuis plusieurs mois (mesures officielles à la clé), notre eau est propre. Je tiens ici à remercier Jacky Berset et son équipe de la commission de l'eau (avec le soutien du bureau RWB), pour avoir travaillé efficacement afin de mener à bien ce projet.

La mise en œuvre du réseau d'eau CCMM avec les communes de Courgevaux, Villars-les-Moines et Morat suit son cours, malgré un début quelque peu rocambolesque. Nous entrons maintenant dans la phase de mise en œuvre et les travaux devraient débiter sous peu.

Toujours en rapport à l'eau, force est de constater que les orages estivaux deviennent de plus en plus violents. Nous avons pris une série de mesures pour en atténuer les effets (pause de chicane, correction de certaines parcelles agricoles, etc). Nous sommes conscients qu'il est difficile de lutter contre les éléments, mais diverses mesures relativement simples ont permis de faire diminuer le risque d'inondation, qui ne sera jamais nul, malheureusement. Je tiens ici encore à dire aux personnes qui ont subis des désagréments plus ou moins importants que nous essayons de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour faire baisser les risques. Je remercie ici Sefer Gashi et Henri Maillard qui s'emploient, entre autres, à gérer les conséquences de ces orages.

Nous avons également entrepris diverses activités pour assainir l'ancienne décharge qui se trouve sous le Riau. Ce défi est conséquent et va nous occuper pour encore un bon moment. Il a fallu, sur ordre de l'Etat de Fribourg, mandater une entreprise pour comprendre le problème et proposer des solutions d'assainissement. Ce gros projet suit son cours, mais nécessite une coordination fine entre la Commune de Cressier, l'Etat de Fribourg, la Confédération et les divers prestataires privés. Cela va dans la bonne direction, mais il va falloir encore de la patience pour que le tout soit terminé. Je remercie les riverain-e-s pour leur compréhension et leur patience face à divers désagréments.

## LE MOT DU SYNDIC (SUITE)

Un très gros chantier est également le passage au nouveau modèle de comptabilité harmonisée (MCH2). Le travail assidu de Madame Sylvie Staehlin, boursière communale, nous permet d'être bientôt à jour avec ce travail titanesque. Je tiens à la remercier pour son abnégation, sa patience, sa perspicacité et sa précision. Je remercie également la commission financière et en particulier sa Présidente, Christiane Pilloud, pour son soutien inconditionnel dans cette période de changement, connaissant quelques turbulences.

D'autres dossiers importants, notamment dans le domaine des constructions, ont nécessité passablement d'énergie, notamment pour garantir le respect de la loi, les délais et les éventuelles oppositions. Néanmoins, nous nous attelons à faire grandir notre village dans le respect de son histoire, de son niveau de protection culturelle et de son harmonie entre les divers bâtiments et l'environnement naturel. Je tiens ici à remercier Madame Myriam Chamorel pour la préparation et le suivi des dossiers.

La gestion de tout cela nécessite du temps, de la patience, de l'énergie, de la compréhension, de la communication, du courage, de l'écoute et parfois, une bonne dose d'humour. Je remercie l'ensemble de mes collègues du Conseil communal pour leur soutien et leur travail.

Quelques jours avant la rédaction de ce texte, notre ancien syndic, Jean-Daniel Pointet, nous a quitté. Je tiens ici à honorer humblement sa mémoire et le remercie pour ce qu'il a fait pour le village de Cressier. Qu'il repose en paix.

Chères citoyennes et chers citoyens de ce village, la législature 2021-2026 a commencé sur les chapeaux de roue. Au travers des diverses assemblées, vous nous avez témoigné votre confiance. Je vous en remercie et sachez que nous ferons tout pour que le beau village de Cressier continue d'être ce qu'il est, un village paisible, où la majorité des habitants y sont heureux.

Je vous remercie d'être mes concitoyen-ne-s.

Vive Cressier.

David Humair, Syndic

## INFORMATIONS COMMUNALES

### RÈGLES DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE DANS LE VILLAGE

Pour des raisons de sécurité, veuillez adapter votre vitesse et respecter les règles de priorité !



Pour rappel, la règle de la priorité de droite est valable dans tout le village.

Un piéton reste prioritaire dans toutes les situations !



La place de l'Église est considérée comme zone de rencontre. Soyez attentif et cherchez le regard !

Attention aux enfants ! Ils sont souvent imprévisibles et impulsifs.

**Soyez respectueux et vigilant !**

---

### 1<sup>ER</sup> AOÛT – PÉTARDS ET FEUX D'ARTIFICE

Pour le bien-être de la population et des animaux, nous vous remercions de ne pas utiliser de pétards ou de feux d'artifice dans le village en-dehors du 1<sup>er</sup> août.

La Fête nationale se déroulera comme chaque année le 1<sup>er</sup> août à la Chapelle St-Urbain. Un tout-ménage suivra.



---

### PISCINE DE MORAT

Les bains extérieurs de la piscine de Morat sont ouverts. Faisant partie de la convention, les habitants de Cressier bénéficient d'un prix de faveur sur les abonnements. En cas d'intérêt, vous présentez une attestation de domicile à l'entrée des bains. Tous les prix peuvent être consultés sur le site web : [www.schwimmbad-murten.ch](http://www.schwimmbad-murten.ch)

## INFORMATIONS COMMUNALES

### SUBVENTION COMMUNALE POUR LES TITRES DE TRANSPORT

Nous rappelons que des subventions sont accordées pour l'achat de titres de transport.

Abonnement demi-tarif (sur présentation de la preuve d'achat) CHF 40.00 par année

Pour les jeunes de 15 à 25 ans :

Abonnement général ou Frimobil CHF 100.00 par année



Un Rail Check doit être retiré auprès de l'Administration communale avant la commande. Le rabais sera accordé sur présentation de ce coupon à un point de vente des TPF.

### SUBSIDE ASSURANCE-MALADIE

Les formulaires de demande de subside pour l'aide au paiement des primes de l'assurance-maladie sont à votre disposition à l'administration communale de Cressier ou sur le site de la Caisse de compensation ([www.caisseavsfr.ch](http://www.caisseavsfr.ch)).

Toute demande doit être présentée avant le 1<sup>er</sup> août de l'année civile.

### CALENDRIER SCOLAIRE 2022 - 2023

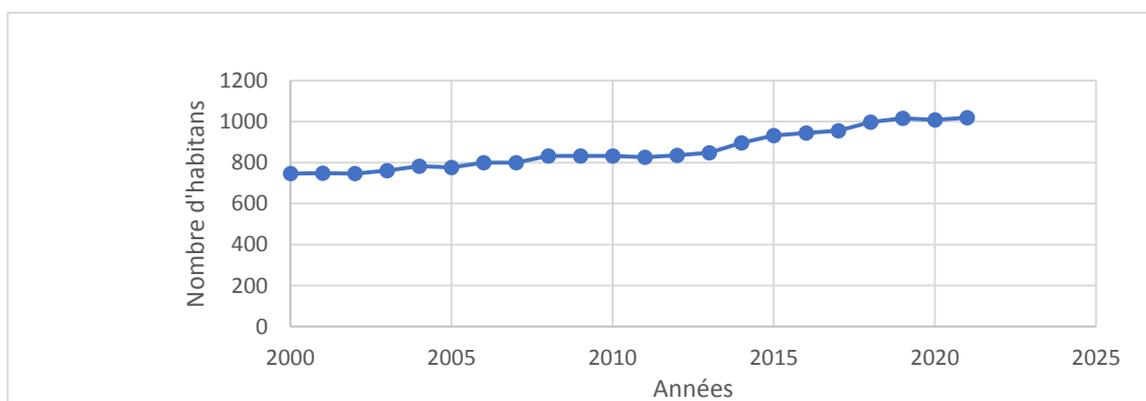
Rentrée scolaire	le 25 août 2022
Vacances d'automne	du 17 au 28 octobre 2022
Vacances de Noël	du 26 décembre 2022 au 6 janvier 2023
Vacances de Carnaval	du 20 au 24 février 2023
Vacances de Pâques	du 7 au 21 avril 2023
Pont de l'Ascension	les 18 au 19 mai 2023
Pentecôte	le 29 mai 2023
Fête Dieu	le 8 juin 2023
Fin de l'année scolaire	le 7 juillet 2023



## STATISTIQUE DE LA POPULATION

### STATISTIQUE AU 31 DÉCEMBRE 2021

	Femmes	Hommes	Total
<b>Habitants :</b>	487	532	1019
<b>Suisses :</b>	355	385	740
<b>Etrangers :</b>	132	147	279
<b>Moins de 18 ans :</b>	106	106	212
<b>Entre 18 et 64 ans :</b>	312	347	659
<b>65 ans et plus :</b>	69	79	148
<b>Habitants de langue française :</b>			487
<b>Habitants de langue allemande :</b>			325
<b>Habitants de langue étrangère :</b>			207
<b>Naissance en 2021 :</b>			13
<b>Décès en 2021 :</b>			4
<b>Arrivées en 2021 :</b>			86
<b>Départs en 2021 :</b>			76



## NOS BIBLIOTHÉCAIRES

C'est à grand regret que nous vous annonçons le départ de nos deux fidèles bibliothécaires Madame Andrea Formanowski et Madame Françoise Spiesberger. Elles nous quittent de leur plein gré en juillet 2022.

Andrea a débuté son activité en novembre 2007 et Françoise en novembre 2008.

Toutes deux ont su développer et actualiser la bibliothèque communale. Grâce à elles, celle-ci propose aujourd'hui un assortiment riche et diversifié de plus de 13'000 livres pour adultes, adolescents et enfants ; on y trouve également un choix varié et actuel de livres en langue allemande.

Chaque année, elles ont participé au projet de lecture de l'école en présentant différents sujets et thèmes aux élèves et, leur ont également offert de la lecture individuelle, dans les deux langues ce qui leur a apporté beaucoup de plaisir.

C'était pour elles une de leur plus grande satisfaction de pouvoir travailler tout en faisant plaisir aux enfants.

Par ailleurs, elles ont organisé différentes expositions comme le sujet de l'alimentation saine et ont animé des après-midis de jeux et bricolages avant Noël ce qui a été très apprécié.

Les adultes ont également eu la possibilité de se réunir à la bibliothèque lors de moments événements « speed-booking », « livr'échange » et les journées portes ouvertes.

Leur but a toujours été que la bibliothèque soit un lieu de rencontre et d'échange et elles espèrent sincèrement que cet endroit perdurera.

Le Conseil communal tient à remercier Andrea et Françoise pour toutes leurs initiatives, leur sympathique collaboration et surtout leur engagement parfois bénévole.



*« C'est le cœur lourd que nous prenons congé, en souhaitant un très bel avenir à la bibliothèque » Françoise et Andrea*

## INFORMATIONS SUR L'EAU POTABLE DU RÉSEAU

### Charbon actif

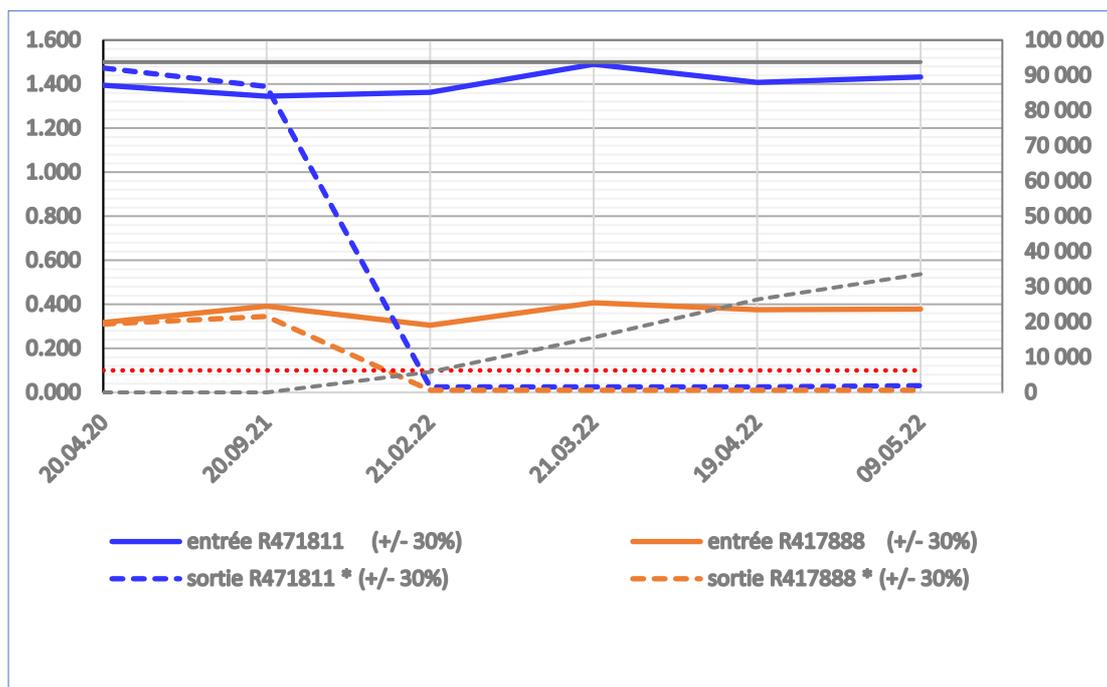
Afin de pouvoir fournir de l'eau propre à la population et après diverses études de faisabilité, le Conseil communal a organisé le remplacement du charbon actif de la station de pompage. La mise en service du **nouveau charbon actif est effective depuis le 04.02.2022.**

Depuis, des analyses de contrôle sont effectuées mensuellement par le SAAV (*Service de la sécurité Alimentaire et des Affaires Vétérinaires*) et un suivi par le bureau d'ingénieurs RWB est également assuré.

Les dernières analyses du **16.05.2022** démontrent des valeurs de **0.031** resp. **0.010** µg/l soit le **31%**, respectivement le **10%** de la valeur max. de 0.100 µg/l (*sous réserve de la décision du TF*).



Tous les résultats sur [www.cressier.ch](http://www.cressier.ch) News du Conseil communal



## INFORMATIONS SUR L'EAU POTABLE DU RÉSEAU

Le devoir d'information est défini par la directive 98/83/CE du 3 novembre 1998 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine. Cette disposition a été reprise dans l'Ordonnance fédérale sur les denrées alimentaires (ODAI, RS 817.2). Selon l'article 275d ODAI, tout distributeur d'eau potable doit informer les consommateurs de la qualité de l'eau au moins une fois par an de manière exhaustive.

Voici les caractéristiques de l'eau potable de Cressier :

Prélèvement du 21.02.2022 / Puits Groetschlemy

Température de l'eau : 11°C

### Analyses physico-chimiques

Méthode-No	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LC-M-537-015	Couleur*		Incolore	Incolore
FR-LC-M-537-018	Conductivité électrique (20°C)	µS/cm	572 ± 11	
FR-MO-ISO 7027	Turbidité	UT/F	0.42 ± 0.03	Max. 1.0
FR-LC-M-537-037	Nitrite	mg/L	<0.05	Max. 0.50
FR-LC-M-537-037	Nitrate	mg/L	15 ± 1	Max. 40
FR-LC-M-537-038	Ammonium	mg/L	<0.05	Max. 0.10
FR-LC-M-537-039	Dureté totale	°fH	32.7 ± 1.3	
FR-LC-M-537-038	Calcium	mg/L	86 ± 3	
FR-LC-M-537-038	Magnésium	mg/L	78 ± 1	
FR-MO-EX32	Carbone organique total	mg/l	1.4	
FR-MO-MSDA634	Saturation rel. En oxyg.	%	3.4	
FR-MO-MSDA633	Oxygène dissous	mg/L	0.36	
FR-LC-M-510-073	Atrazine	µg/L	0.034 ± 0.002	Max. 0.10
FR-LC-M-510-073	Atrazine, Dééthyl-	µg/L	0.039 ± 0.003	Max. 0.10
FR-LC-M-536-107	Chlorothalonil R 471811 (M4)	µg/L	1.363 ± 0.409	
FR-LC-M-536-107	Chlorothalonil R 611968 (M9)	µg/L	<0.010	
FR-LC-M-536-107	Chlorothalonil R 417888)	µg/L	0.305 ± 0.092	
FR-LC-M-536-107	Chlorothalonil SYN 507900	µg/L	0.025 ± 0.005	Max. 200
FR-LC-M-536-107	Chlorothalonil SYN 548581 (M11)	µg/L	<0.050	Max. 50

### Analyses microbiologiques

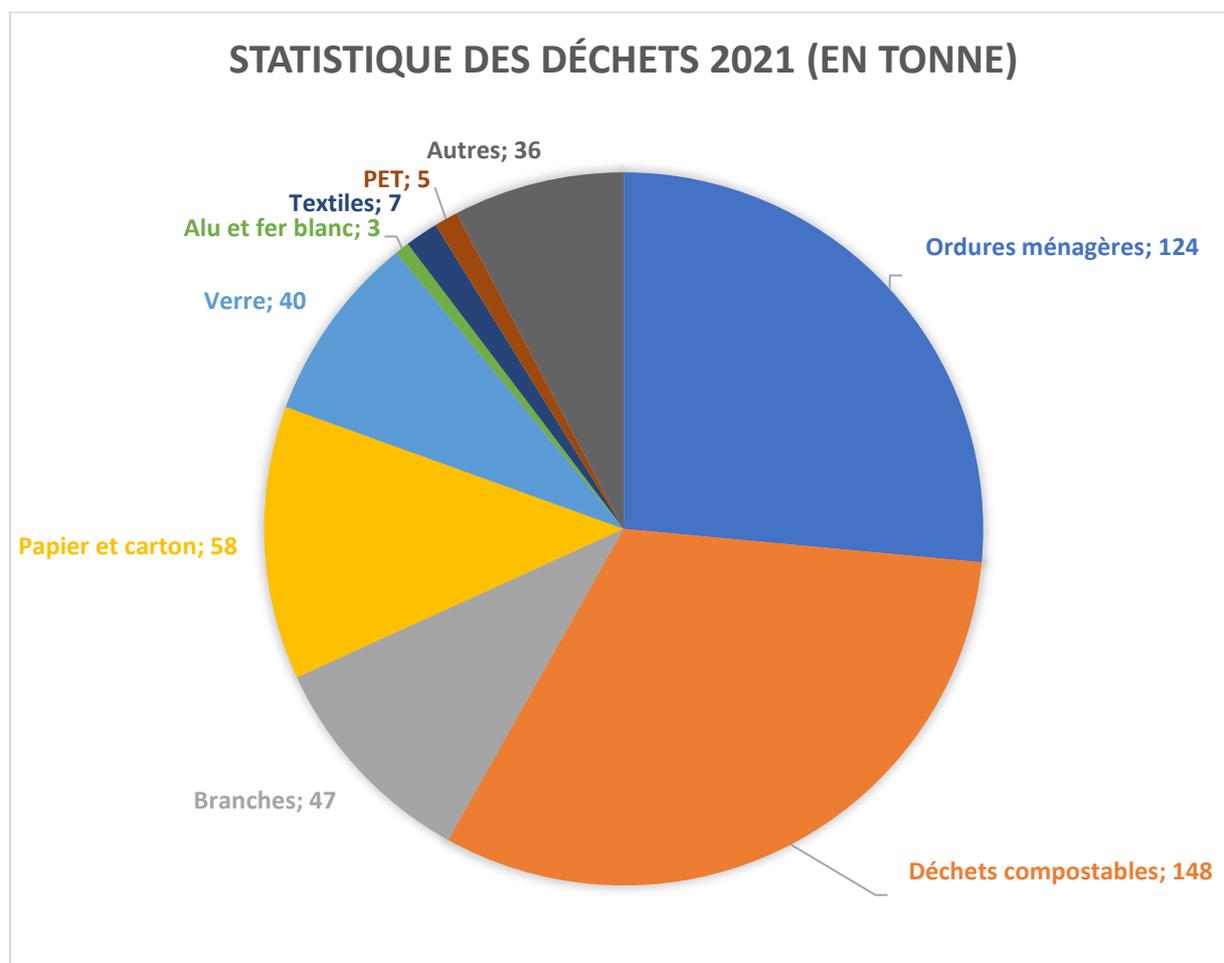
Méthode-No	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LB-M-530-004	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	03	Max. 300
FR-LB-M-530-008	Escherichia coli	UFC/100 ml	0	Max 0
FR-LB-M-530-011	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	0	Max. 0

## DÉCHETS

La déchetterie de Cressier offre un service privilégié notamment par ses horaires d'ouverture. Ce système est très convoité par les personnes extérieures mais donne également lieu à une **recrudescence d'incivilités**. Il a donc été décidé d'installer des caméras de surveillance. Deux caméras ont été posées sur le toit du bâtiment de l'atelier édilitaire. Les images enregistrées seront à disposition du Conseil communal uniquement et seront supprimées après 30 jours.

Lors de la dernière Assemblée communale, la population présente a accepté que le Conseil communal étudie un nouveau concept de déchetterie. Celui-ci sera présenté dès finalisation.

Vous trouvez ci-dessous, la statistique des déchets 2021 :



**DÉCHETS**

**SVP ne jetez pas les couches  
culottes dans les WC**

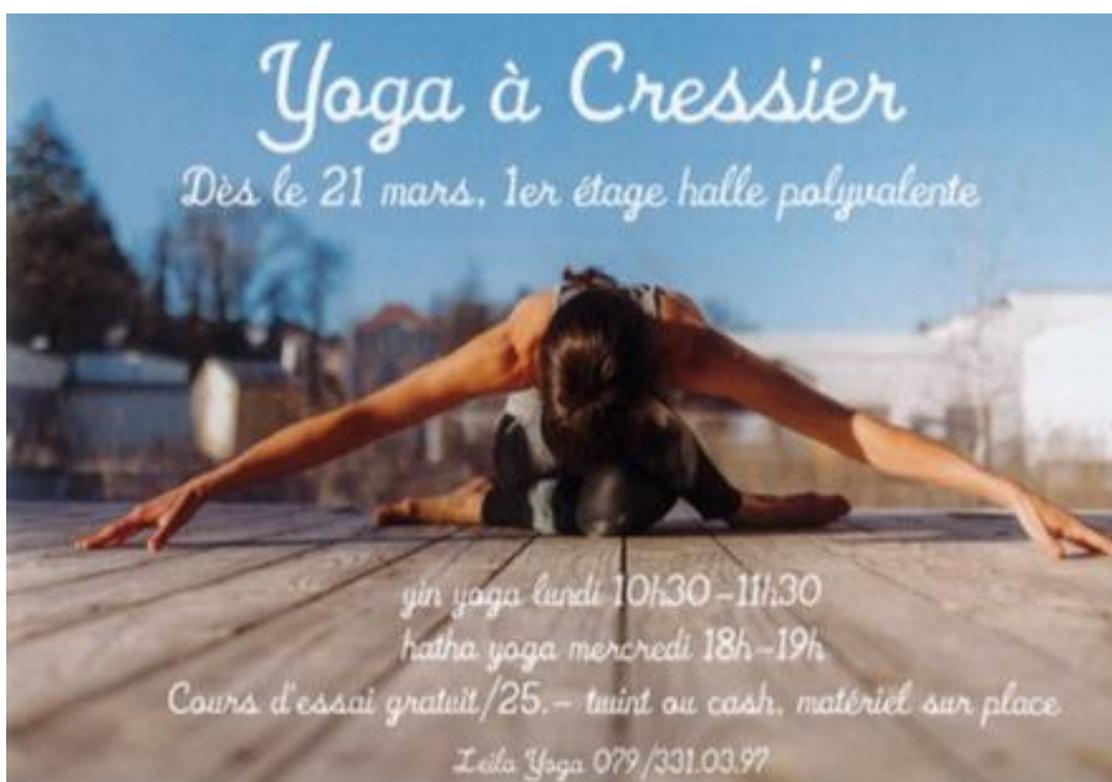


Nous rappelons à la population qu'il est strictement interdit de jeter les couches-culottes et autres serviettes hygiéniques dans les toilettes. Le réseau d'évacuation a été bouché à plusieurs reprises par des couches ce qui implique des heures de travail et des frais considérables.

Le service de ramassage prend en charge gratuitement les couches-culottes (pampers). Ceux-ci sont à déposer dans des sacs transparents, au même endroit que les sacs d'ordures ménagères.

**NOUVEAU À CRESSIER**

*Yoga à Cressier*  
*Dès le 21 mars, 1er étage halle polyvalente*



*yin yoga lundi 10h30-11h30*  
*hatha yoga mercredi 18h-19h*  
*Cours d'essai gratuit/25.- tuint ou cash, matériel sur place*  
*Leila Yoga 079/331.03.97*



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

## La forêt au chevet de notre bien-être

### *Havre de paix et de ressourcement*

*Dans nos sociétés modernes et hyperactives, la forêt est appelée à contribuer de manière toujours plus significative à notre santé tant psychique que physique.*

Une promenade en forêt a un impact positif sur la restauration et le bien-être psychologique, améliore l'humeur et l'attention. Plusieurs études démontrent qu'en prévention ou même sous forme thérapeutique, les bienfaits des arbres et de la forêt peuvent être mis au service de notre santé. La « sylvothérapie<sup>1</sup> », inspirée de la culture asiatique, est de plus en plus considérée par la médecine traditionnelle.

En ces temps troublés par la pandémie, la forêt apparaît comme un havre de paix. Elle nous accueille « à branches ouvertes », paisible, imperturbable ou presque. Elle nous prend « sous son feuillage », nous console, nous ressource et bien plus encore. C'est que ces arbres, souvent séculaires, invitent à un certain respect, une humilité toute naturelle ; eux qui ont été témoins de guerres et de hauts faits historiques. La forêt est un écosystème évoluant dans une autre dimension temporelle ; le temps s'y arrête, la réflexion ou la méditation occupe tout l'espace ; c'est apaisant.

La douceur du milieu forestier à l'abri des vents, ses températures plus clémentes hiver comme été, son ombrage naturel ou son humidité de l'air constante apportent bien-être à son visiteur. Sa robe de couleurs différentes au fil des saisons et ses puissants troncs jouent un rôle revitalisant sur notre psychisme.



Ce n'est pas pour rien si la médecine traditionnelle japonaise soigne certains maux par immersion dans ce milieu naturel. Le contact auprès d'arbres majestueux, entourés de verdure, nous aide à surmonter difficultés, apporte sérénité et confiance. Cette dimension du bien-être forestier prend toujours plus d'importance dans nos sociétés urbanisées, globalisées, stressées et émotionnellement épuisées.

L'important essor ces dernières années de l'école ou de groupes de jeux en forêt n'y est pas étranger. Le contact de l'enfant avec la nature est un atout important pour son développement et sa perception future de notre environnement. Vivre et expérimenter la forêt lui permettra de mieux la comprendre mais aussi plus tard, à l'âge adulte, de nouer un lien émotionnel empreint de souvenirs ou de sensations positives.



Ce pouvoir « thérapeutique » de la forêt, encore largement méconnu au sein de notre société, influencera la manière de façonner et d'entretenir les boisés urbains et périurbains. Le développement de la récréation, de l'éducation et du tourisme durable en forêt induit indirectement des bienfaits pour la santé. Dans ce sens, la promotion de forêts séduisantes, accueillantes et diversifiées contribue significativement au bien-être de notre société.

La mise en place d'une coopération intersectorielle entre propriétaires forestiers, exploitants et professionnels de tous horizons est un véritable défi d'avenir. La forêt de demain sera encore plus multifonctionnelle.

#### *Le clic utile*

<https://www.freizeitwald.ch/fr/visite-en-foret/sante/bienfaits-de-la-foret-pour-la-sante>

*Hauterive, février 2022*

*Frédéric Schneider,  
chef du 1<sup>er</sup> arrondissement forestier,  
Service des forêts et de la nature*

<sup>1</sup>Sylvothérapie : repose sur l'idée qu'être dans une forêt ou à proximité d'arbres a un effet bénéfique pour le bien-être et la santé (source : Wikipedia).

Photo : SFN, Illustration : Nikola Zaric



Être aidé  
quand  
on aide

## Aide aux proches

Vous vous occupez régulièrement à domicile de votre conjoint ou parent âgé, malade ou en fin de vie ?

Notre personnel qualifié et expérimenté prend soin ponctuellement ou régulièrement de votre proche en votre absence.

Que ce soit pour reprendre votre souffle, un impératif, des vacances, un rendez-vous médical ou de loisir, ou toute autre raison, **vous avez la possibilité de faire appel à notre service de relève.**

**N'hésitez pas  
à nous contacter**

**026 347 39 79**

Du lundi au vendredi de 7h30 à 11h30

Croix-Rouge fribourgeoise  
Aide aux proches  
Rue G.-Techtermann 2  
1701 Fribourg

[aide.aux.proches@croix-rouge-fr.ch](mailto:aide.aux.proches@croix-rouge-fr.ch)



ÉTAT DE FRIBOURG  
STAAT FRIEBURG

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS  
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD



Gesundheitsförderung Schweiz  
Promotion Santé Suisse  
Promozione Salute Svizzera

**TÉLÉPHONES D'URGENCE**

Urgences sanitaires	Ambulances	144
Service du feu		118
Police cantonale		117
REGA		1414
Centre toxicologique	Zürich	145

**NUMÉROS IMPORTANTS**

Administration communale	1785 Cressier	026 674 13 79
Gendarmerie cantonale	Centre d'intervention Domdidier	026 305 66 70
Poste de proximité	Poste de police de Morat	026 305 90 60
Police de proximité	Poste de police de Sugiez	026 305 87 85
Association sapeur-pompier	3280 Morat	026 672 30 20
Paroisse catholique	1785 Cressier	026 674 30 59
Paroisse réformée	1792 Cordast	026 675 49 30
Office d'état civil du Lac	3280 Morat	026 305 14 17
Garde chasse et faune	M. Elmar Bürgy	079 635 22 66
Ramoneur	M. Cédric Hostettler	026 673 02 88
Justice de Paix du Lac	3280 Morat	026 305 86 60
Aide et soins à domicile	SPITEX See-Lac	026 672 34 00
Services sociaux Lac	3280 Morat	026 550 22 80
Passe-partout		026 672 11 88
Centre de puériculture	3280 Morat	026 670 72 72
ORP Morat	3280 Morat	026 305 96 17
Hôpital Cantonal	1700 Fribourg	026 306 00 00
Hôpital de Meyriez	3280 Meyriez	026 306 70 00
Alcool et Toxicomanie	Centre de prévention	026 322 55 04

## Horaire d'été !

L'administration communale sera ouverte durant les mois de juillet et août les jours suivants :



**mardi après-midi de 14h00 à 18h00**  
**et**  
**jeudi après-midi de 14h00 à 17h00**

En dehors de ces heures, il est possible de prendre rendez-vous.  
Nous vous remercions d'avance de votre compréhension et vous souhaitons également de bonnes vacances d'été.

Administration communale

---

## Sommerzeit !

Während den Monaten Juli und August wird die Gemeindeverwaltung wie folgt geöffnet:

**Dienstag Vormittag von 14:00 bis 18:00**  
**und**  
**Donnerstag Vormittag von 14:00 bis 17:00**



Außerhalb dieser Zeiten ist es möglich, einen Termin zu vereinbaren, falls erforderlich.

Für Ihr Verständnis danken wir Ihnen bestens und wünschen Ihnen schöne Sommerferien.

Gemeindeverwaltung